

# SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

## INSCRIPTION A L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Centre de loisirs Educatifs « 3-17 ans » ÉTÉ 2023

Lieu : 125 rue du Calvaire, 88470 Saint-Michel-sur-Meurthe

Document à rendre au plus tard le 05 juillet 2023 (pour la première semaine)

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L' ENFANT À INSCRIRE

Nom..... Prénom..... Âge :.....

### INSCRIPTION ALSH ÉTÉ 2023

#### Jours de fréquentation du Centre de Loisirs

Les inscriptions à la semaine sont prioritaires. L'inscription sur 3 jours ne sera prise en compte qu'en fonction des places disponibles à l'issue de la clôture des inscriptions, soit après le 05 juillet 2023.

Du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2023: (cochez le ou les jours souhaités : 5 ou 3 jours)

Semaine 28 Du lundi 10/07 au vendredi 14/07	Semaine 29 Du lundi 17/07 au vendredi 21/07	Semaine 30 Du lundi 24/07 au vendredi 28/07
L / M / M / J / V	L / M / M / J / V	L / M / M / J / V

### Facturation et Règlement

Tableau de modulation des Tarifs					Déductions	
Tarifs ALSH 2023	St Michel 5 jours	Extérieur à St Michel 5 jours	St Michel 3 jours	Extérieur à St Michel 3 jours		
Tranche 1 CAF et MSA 0<QF<600	69 €	94 €	43 €	58 €	Vendredi 14 juillet férié	15€
Tranche 2 CAF et MSA 601<QF<1197	71 €	96 €	45 €	60 €	Forfait Aide aux Temps Libres CAF	..... * 1€ =.....€
Tranche 3 CAF et MSA 1197<QF<+	73 €	99 €	47 €	62 €	Chèques vacances ANCV	.....€
Non allocataire	87 €	112 €	55 €	70 €	Prise en charge CE : à préciser	.....€
Veuillez reporter le prix concernant votre tranche ci-dessous: (A): .....€					Autres	.....€
					Total des déductions	(B).....€

#### Récapitulatif règlement :

Chèque à l'ordre des Francas des Vosges

Prix du séjour (A)	Déductions (B)	Total du séjour	Mode de règlement	Réglé le
		(A)-(B)= .....€		

## SIGNATURE DES REPRESENTANTS LEGAUX

- 1 - J'autorise mon enfant à participer aux différentes activités proposées.
- 2 - J'autorise les organisateurs à prendre toutes mesures, en cas d'urgence médicale. Il sera fait appel aux services d'aide médicale urgente du centre 15 chargés d'évaluer la situation et de déclencher la réponse adaptée. La famille sera immédiatement avertie par nos soins.
- 3 - Je m'engage à rembourser les honoraires médicaux et pharmaceutiques avancés par les organisateurs, en raison des soins prodigués.
- 4- En cas de séparation, si l'un des parents n'est pas habilité à prendre en charge l'enfant, vous devez nous fournir une pièce justificative (copie du jugement)
- 5 - Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et je m'engage à le respecter et à le faire respecter.

***Rappel : Uniquement les personnes indiquées sur le dossier d'inscription initial seront habilitées à récupérer votre enfant. En cas de changement, vous devez le signaler par écrit à la structure.***

A..... le.....

Signatures :

### **CONTACT:**

Mme WELSCH Estelle, Directrice du centre de loisirs éducatifs des Francas des Vosges pour la Commune de SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

- Mail : [clestmichel@francas-vosges.org](mailto:clestmichel@francas-vosges.org)

Association Départementale des Francas des Vosges

7 quartier de la Magdeleine - 88000 EPINAL

Tél: 03 29 82 48 08 - E-mail: [contact@francas-vosges.org](mailto:contact@francas-vosges.org)

---

Membre de la Fédération des Francas, Fédération Laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles  
Complémentaire de l'Enseignement Public et agréée par les Ministères de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports